



L'innovation au cœur des préoccupations

Les entreprises ont bien compris qu'elles ne devaient pas rater le coche de l'innovation. L'industrie doit sans cesse innover pour être compétitive, mais aussi, pour contribuer à créer le monde de demain. Quelles sont les pratiques en la matière ? Quels dispositifs peuvent soutenir les efforts ? Quelles perspectives pour l'avenir ?

88 %
des entreprises souhaitent innover

38 %
sur des innovations de ruptures technologiques, de performances

29 %
sur des process internes de fabrication

26 %
sur le service

Source : Observatoire de l'industrie (2016).

Innover pour relever des défis sociétaux

Innover, c'est pérenniser une organisation, perdurer face à une concurrence toujours accrue, et se donner les moyens d'entrer dans une démarche proactive. C'est aussi s'adapter en permanence en repensant son fonctionnement. L'innovation permet de comprendre l'évolution des marchés afin de développer une offre technologique compétitive et adaptée, respectueuse de l'environnement et intégrant la dimension sociétale. L'entreprise doit apporter des solutions efficaces à des problèmes concrets du quotidien, en réponse à de nouveaux usages. Mais l'innovation ne se décrète pas. Elle s'accompagne.

Des dispositifs pour accompagner l'innovation

Les entreprises peuvent bénéficier d'un large éventail de dispositifs. Le guide « *Chiche... j'innove !* » ⁽¹⁾ publié cette fin d'année dresse un état des lieux à l'adresse des PME pour « en finir avec les idées

reçues sur l'innovation ». Par ailleurs, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises propose des Hubs donnant accès aux programmes d'accompagnement (hub-recherche.fr) et aides au financement (rhône-alpes.hubfi.fr). Les écoles d'ingénieurs (ECAM, INSA...) ne sont pas en reste et organisent des challenges à l'innovation (Fest'innov, Challenge 24h INGE'Innov...). Enfin, nous sommes présents à travers les dispositifs PME Boost Innov⁽²⁾ et IDEE⁽³⁾.

IDEE pour repenser la proposition de valeur de l'entreprise

Partant d'un besoin de traçabilité des cartes électroniques, la société Cirtly a eu l'idée de rendre les circuits imprimés connectés. Grâce au programme IDEE, une étude de faisabilité a été réalisée en partenariat avec l'École Centrale de Lyon. Les travaux réalisés par un élève ingénieur ont permis d'obtenir une preuve de concept fonctionnel, puis de l'intégrer dans le process industriel. Pour Maxime Frachon, dirigeant de Cirtly, « *Cette innovation nous a permis d'être perçus comme fournisseurs de solutions originales à forte valeur ajoutée* ».

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

De nombreuses initiatives ont été développées par les entreprises afin de créer des espaces d'innovation collaborative, à l'instar de SEB, Renault Trucks ou encore Saint Jean Industries... Qu'ils s'appellent Fab Lab, Open Lab ou Living Lab, ces espaces donnent les moyens de comprendre les usages de demain. Le regroupement de moyens en R&D en des lieux dédiés, comme chez Aldes, ou bien encore des entités autonomes comme chez EFI Automotive avec l'accélérateur Axandus, sont autant d'initiatives en faveur de l'innovation. En 2018, nous prévoyons le lancement d'un Cercle dédié à l'innovation, complétant ainsi son offre d'espaces propices à l'ouverture et au partage entre industriels.



Des clés pour financer l'innovation

SOMUDIMEC, établissement financier des UIMM en Auvergne-Rhône-Alpes, propose en partenariat avec le Crédit Coopératif des solutions de financement adaptées à l'innovation dans l'industrie. Un soutien au montage de projets pouvant être éligibles au CIR⁽⁴⁾ est également accessible aux entreprises dans le cadre du projet IDEE.

⁽¹⁾ Livret « Chiche... j'innove ! » réalisé par les experts du Groupe Innovation du MEDEF Lyon-Rhône, disponible sur demande au 04 78 77 07 01.

⁽²⁾ Voir page 4.

⁽³⁾ Innovation et Développement Endogène des Entreprises.

⁽⁴⁾ Crédit Impôt Recherche.

Le programme IDEE en chiffres

▶ **5**
ans dans le Rhône

▶ **31**
entreprises
accompagnées

▶ **64**
projets réalisés

▶ **112**
élèves ingénieurs
impliqués
(partenariats avec
l'ECAM, l'ECL, l'INSA
de Lyon, CPE, l'ENSA
Lyon et l'ENSAM
Cluny)

« L'innovation,
c'est ce qui distingue
le leader du suiveur »,

Steve Jobs

SOMUDIMEC

Des financements de
50 000 €
à **7,50 M€**
sur une durée de
7 ans maximum
avec un différé en
capital de **24 mois**

Les PME fabriquent l'industrie du futur !

Les PME sont « moteur » dans la mutation de notre industrie. Qu'elles soient start-up, entreprises patrimoniales ou issues de secteurs traditionnels... elles renouvellent l'esprit industriel et relèvent le défi de l'industrie du futur.

I-TEN, start-up lyonnaise, propose une micro batterie lithium-ion rechargeable qui permet de stocker sur un espace équivalent, dix fois plus d'énergie que les composants concurrents. Cette solution qui s'adresse à toutes les industries utilisatrices de composants électroniques contribue à l'instrumentation des machines industrielles et au déploiement des usines connectées.

À la Fonderie Vénissieux, leader sur le marché des transmissions, tous les outils et process ont été modernisés et les flux automatisés, un investissement important a été réalisé pour l'acquisition de robots. Pour suivre en temps réel la fabrication, les lignes de production ont été interconnectées. L'entreprise peut ainsi optimiser son activité grâce à l'ensemble des données récoltées !

Monin Mécanique, spécialisée en mécanique de précision, a été nommée « **Entreprise du Futur** » par Safran en 2016. Cette entreprise patrimoniale mise sur l'innovation sociale. Elle a développé son propre système de lean management, le Système de Production Monin Mécanique. Elle mise en parallèle sur la modernisation de son outil de production. Son parc machine a un âge moyen de 8 ans, contre 18 ans pour la moyenne du parc français. ■

Vers une nouvelle classification des emplois dans la métallurgie

Une réflexion sur l'évolution du dispositif conventionnel de branche de la métallurgie a été engagée en 2013. Celui-ci doit être entièrement réécrit en vue de le moderniser. Le thème « *philosophie, principes et architecture/gouvernance du dialogue social* » qui était le premier volet de travail a fait l'objet d'un projet d'accord mis en réserve en juin 2017. La deuxième étape qui portait sur la classification des emplois, élément structurant du dispositif, a abouti le 17 novembre dernier. Les entreprises auront 2 ans pour mettre en application cette nouvelle classification dès lors que l'ensemble du dispositif conventionnel aura été négocié. Dès janvier 2018, nous proposerons des actions de préparation au déploiement de cet accord.

Trophées de l'apprentissage industriel 2017

La 16^e édition des Trophées de l'apprentissage, qui s'est tenue en septembre dernier à l'institut des ressources industrielles, a mis à l'honneur de jeunes apprentis motivés et l'engagement de leurs tuteurs d'entreprise. Parmi eux, Jean-Luc Bertholon, dirigeant de l'entreprise C2TS. Le trophée de l'apprentissage catégorie maître d'apprentissage a récompensé son implication dans la formation de jeunes professionnels depuis plus de 15 ans, dont Alexis Molinero, apprenti en BAC Pro technicien en chaudronnerie industrielle. Employé chez C2TS depuis 3 ans, ce dernier est premier lauréat au concours général des métiers 2017, meilleur apprenti de France dans sa catégorie & Trophée d'honneur de l'apprentissage industriel dans la catégorie apprenti.

Place à la coopération dans la filière ferroviaire



Depuis 2015, nous soutenons une initiative collective dont le but est de fédérer les acteurs du secteur ferroviaire. Cette démarche est impulsée par les entreprises suivantes : Alstom Transport, Howden Solyvent Ventec, JST Transformateurs, CMS Industrie, Transrail, Vision Systems, Cirly et Centralp. Les axes d'actions de cette nouvelle communauté industrielle sont l'innovation collaborative et le développement commercial. Première convention d'affaires de la communauté prévue le 8 février prochain à Lyon.

BLOC NOTES

SAINT JEAN INDUSTRIES a engagé un plan de 90 millions d'euros pour moderniser ses huit usines européennes et créer un centre d'innovation à Saint-Jean d'Ardières (Rhône).

ALSTOM vient de signer un contrat pour fournir 22 tramways supplémentaires à Rabat (Maroc) et a reçu le prix de l'innovation aux Busworld Awards pour son projet « APTIS », un bus 100 % électrique inspiré du tramway.

ALDES a inauguré son nouveau centre de Recherche & d'Innovation « InnoLAB » à Toulouse et a présenté à cette occasion son FabLab avec ses outils tels que l'imprimante 3D, des logiciels de simulation numérique avancés et des outils de prototypage électronique.

JST transformateurs a expédié vers l'Arabie saoudite début décembre 2017 l'un des plus gros transformateurs fabriqués sur son site de Lyon 8^e, pesant 431 tonnes.

TSV lance une plateforme de vente en ligne d'accessoires pour la maintenance des transformateurs électriques, de puissance et de distribution (www.transfo-parts.com).

TRA-C a installé une deuxième machine de soudage à friction dans ses ateliers. Il s'agit du plus gros équipement de ce type en Europe, représentant un investissement de 2 millions d'euros et qui a permis un recrutement de 20 personnes.

SOPRANZI GALVA, entreprise spécialisée dans le traitement de pièces aciers, est dirigée à présent par Stéphane Stefanski. Cette reprise d'entreprise a été accompagnée par SOMUDIMEC et Rhône Dauphiné Développement.

JTEKT a célébré les 100 ans de son site d'Irigny en septembre dernier. Celui-ci accueille 1800 personnes, dont 450 au sein du Centre technique.

EYE TECH CARE vient d'obtenir une autorisation de mise sur le marché d'EyeOP1 en Chine. Ce dispositif médical propose une solution simple et non invasive pour traiter le glaucome par des ultrasons.

SIGMA CLERMONT est la première école d'ingénieurs française à installer un centre d'usinage du titane nouvelle génération au sein de ses locaux. Une machine conçue par la société française **FIVES MACHINING** et qui représente un investissement d'un million d'euros financé dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015.

RENAULT TRUCKS a créé une école de vente en collaboration avec l'EM LYON et ADECCO. Les futurs conseillers commerciaux sont formés en alternance aux techniques et stratégies de vente appliquées aux véhicules industriels. Ils pourront ensuite être recrutés en CDI dans le réseau Renault Trucks.

Directeur de la publication : Thierry Barrandon
Responsable coordination : Pauline Dimitrov
Réalisation : UIMM
Crédit photos : Thinkstock
Impression : UIMM

Adresse : 60 avenue Jean Mermoz,
69008 LYON
Tel. : 04 78 77 06 00
Contact : relation.adherent@uimmlyon.com

Rendez-vous sur www.uimmlyon.com

Suivez-nous aussi sur   

AGENDA 2018

LE 10 JANVIER

SOMUDIMEC tiendra son premier Comité d'agrément de l'année.

LE 12 JANVIER

Nous organisons une réunion d'information sur la Loi de Finances 2018.

LE 8 FÉVRIER

La communauté de la filière ferroviaire se réunira lors d'une première convention d'affaire.

LES 24 JANVIER, 10 FÉVRIER ET 10 MARS

Vous pourrez rencontrer les formateurs de l'institut des ressources industrielles et visiter ses locaux à l'occasion des Journées portes ouvertes (à partir de 9 heures, 10 bd Edmond-Michelet, Lyon 08).

DERNIÈRE MINUTE

ALLEZ AU BOUT DE VOS IDÉES DE DÉVELOPPEMENT AVEC PME BOOST INNOV !

Vous avez un projet structurant pour l'avenir de votre entreprise et vous voulez vous appuyer sur une équipe de bon niveau pour le mener à vos côtés, PME Boost Innov est fait pour vous. Ce dispositif est un de nos nouveaux services pour soutenir le développement de votre compétitivité. Conçu sur le principe d'un incubateur de projet, il se déroule en plusieurs étapes. Un groupe de travail est d'abord constitué avec des dirigeants de PME/PMI ayant chacun un projet à structurer et dix cadres de grandes entreprises. Une réflexion commune s'engage autour des projets pour que chaque entreprise puisse structurer et valider son projet. Ensuite, intervient la mise à disposition d'une ressource temporaire qui accompagnera votre entreprise à savoir, un cadre d'une grande entreprise dont le profil correspond. Il sera détaché à votre profit, au travers d'un contrat de prêt à but non lucratif. Enfin, une analyse des résultats permettra de prendre de nouvelles décisions impactantes. La première promotion est en cours d'incubation. La seconde s'ouvrira début 2018.

Vous avez un projet à développer ? N'hésitez pas à contacter Stéphane Malka (06 69 64 03 30)

UIMM
LYON-FRANCE

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR